

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 02002 -0160 DU 09 AVRIL 2002

Chargeant Madame Claire HOUNGAN-AYEMONNA
Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité
de l'intérim de Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU La Loi n° 90 – 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 3 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle
des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU Le Décret n° 2001 – 170 du 07 Mai 2001 portant composition
du Gouvernement ;

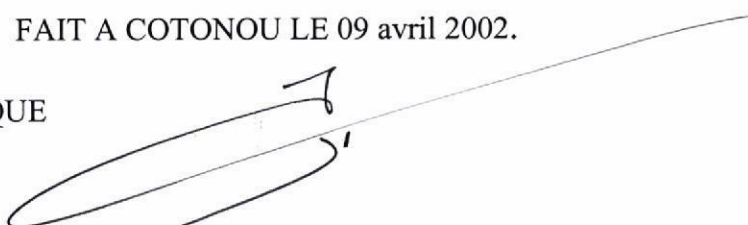
D E C R E T E

ARTICLE 1^{er} : Pour compter du 09 avril 2002, Madame Claire HOUNGAN-AYEMONNA
Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité est chargée de l'intérim du
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pendant
l'absence de Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

FAIT A COTONOU LE 09 avril 2002.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF 4
AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORB 1